RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
*Liberté Égalité Fraternité*

BOAMP.fr
Bulletin officiel des annonces des marchés publics

*Mardi 27 Juillet 2021*

## ■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP XML N° 21-103912

Date d'envoi au service éditeur : 26/07/2021
Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du **26/07/2021** au **23/10/2021**

**Avis faisant référence à cette annonce (0) :**
> Créer un avis d'annulation
> Créer un avis rectificatif

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Imprimer Retour

Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> Contact client

---

**F3 - Formulaire Résultat de marché**

**Résultat de marché**

Département(s) de publication : **95**
Annonce No **21-103912**

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* commune de gonesse.
Correspondant : BLAZY Jean-Pierre, Maire, 66 rue de paris B.P. 10060 95503 Gonesse, courriel : marches-publics@mairie-gonesse.fr adresse internet : http://ville-gonesse.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : http://agysoft.marches-publics.info.
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :* Services généraux des administrations publiques.
Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP, annonce n° 21-26986, mise en ligne le 26 février 2021.
*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence :* 2021s10.

*Objet du marché :* **maintenance et mise en conformité des ascenseurs et monte-charges de la ville de Gonesse**.
*CPV* - Objet principal : 50750000.

*Critères d'attribution retenus :*
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :
- prix des prestations : le critère prix sera calculé de la façon suivante : offre la plus basse/offre à analyser x 40 à partir d'un devis identique appliqué à tous les candidats comprenant au minimum le coût annuel de la maintenance préventive : 40 %;
- capacité du candidat et méthodologie pour la suppression des lignes analogiques : 30 %;
- méthodologie proposée par le candidat permettant de garantir les délais d'intervention prévus au cctp : 30 %.

*Type de procédure :* procédure adaptée.

*Attribution du marché ou du lot :*
maintenance et mise en conformité des ascenseurs et monte-charges de la ville de Gonesse.
*Nom du titulaire / organisme :* PROLIFT, 8-10 rue emile sehet 95150 Taverny.
; Montant final du marché ou du lot attribué (H.T.) : 50 000 euros.
*Sous-traitance :* non.
*Date d'attribution du marché :* 15 juillet 2021.
*Nombre total d'offres reçues :* 10.
*Autres informations :* Pour retrouver cet avis intégral, allez sur http://agysoft.marches-publics.info Entreprise PROLIFT Marché n° : 2021s10 Il s'agit d'un accord-cadre avec un montant maximum annuel de 50 000,00 euros (H.T.) passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R.2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signaturedu contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
L'avis concerne la conclusion d'un accord-cadre.

*Instance chargée des procédures de recours :* Tribunal administratif de Cergy-Pontoise 2-4 bd de l'hautil B.P. 30322 95027 Cergy Pontoise, tél. : 01-30-17-34-00, courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr, télécopieur : 01-30-17-34-59.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 26 juillet 2021.

*Mots descripteurs* : Ascenseur.

---

**Eléments de facturation :**
*Numéro d'engagement juridique :* **21001954**
*Classe de profil :* Autres organismes publics
*Siret :* 21950268900454
*Libellé de la facture :* Mairie de Gonesse Cécile DA LUZ 66 RUE DE PARIS CD 84 95500 Gonesse

---

**Indexation de l'annonce :**
Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 23 octobre 2021
*Objet de l'avis :* Maintenance et mise en conformité des ascenseurs et monte-charges de la ville de Gonesse
*Nom de l'organisme :* Mairie de Gonesse
Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

---

Imprimer Retour

CONS4102028